



Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

Procédure d'inscription Candidat boursier du gouvernement français

Formule A
du 7 au 18 juillet

Formule B
du 21 juillet au 1^{er} août

Formule C
du 7 juillet au 1^{er} août

CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* en français.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'*université d'été – BELC 2014* est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des parcours et des modules.

CIEP Département langue française
Universités BELC
1, avenue Léon-Journault
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative
Moufida MABROUK
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55
Courriel : mabrouk@ciep.fr

Chef de projet
Paul PETIT
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 57
Courriel : p.petit@ciep.fr

Le programme et les contenus des modules sont consultables sur le site <http://www.ciep.fr/belc/ete-2014>

Les modules sont répartis dans 3 parcours professionnels : *Enseignement et formation*, *Ingénierie et formation de formateurs* et *Coopération et encadrement*. Pour être validée, l'inscription doit comprendre trois modules minimum obligatoires. Outre l'assiduité à ces modules, les participants devront assister au cycle des conférences organisées pendant la formation. Un quatrième module peut être sélectionné ainsi que des ateliers « hors parcours ».

Date limite de réception des dossiers de candidature : 30 mai 2014

Les participants peuvent changer leur inscription jusqu'au **23 juin 2014**, après cette date aucun changement ne sera permis.

La fiche de candidature est à télécharger à partir du site <http://www.ciep.fr/belc/ete-2014> et à remplir en liaison avec le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade ou du consulat général de France du pays de résidence. Ce service renseignera lui-même les rubriques *statut* et *financement* et devra également compléter et viser le formulaire réservé aux candidats boursiers et au service de coopération et d'action culturelle.



Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

Le dossier de candidature est à adresser, par la voie hiérarchique, par courriel à l'attention de Monsieur Stéphane AGAPÉ, stephane.agape@diplomatie.gouv.fr Mission de la langue française et de l'éducation (DGM/DCUR/LFE), au ministère des affaires étrangères (27, rue de la Convention, CS 91533 - 75732 PARIS) qui, après examen, transmettra au CIEP la liste des candidats retenus.

Afin d'être averti en temps réel des candidatures potentielles, le CIEP sera en copie du courriel (mabrouk@ciep.fr)

Les dossiers de candidature à une bourse de stage devront être envoyés en parallèle à Campus France à l'attention de marie-sophie.laurier@campusfrance.org

La fiche d'engagement valant décision d'attribution de bourse, la lettre de présentation et la liste des stagiaires devront être envoyées en parallèle à Campus France.

TARIFS - FORMATION

Formule A	du 7 au 18 juillet	775 euros
Formule B	du 21 juillet au 1 ^{er} août	775 euros
Formule C	du 7 juillet au 1 ^{er} août	1224 euros

RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION, D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Le paiement sera effectué par Campus France sur présentation de la facture.

TARIFS – HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Hébergement et restauration sur le campus de l'Université de Nantes.

Formule A ou B, deux semaines au choix :

dimanche 06 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 19 juillet (départ le matin)

dimanche 20 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 2 août (départ le matin)

Forfait hébergement en pension complète (nuit, petit déjeuner, déjeuner et dîner) : 525,15 €

Hébergement : 192,94 €

Forfait pension complète : 332,21 €

Formule C, quatre semaines :

dimanche 6 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 2 août (départ le matin)

Forfait hébergement en pension complète (nuit, petit déjeuner, déjeuner et dîner) : 991,51 €

Hébergement : 327,16 €

Forfait pension complète : 664,35 €

Les horaires de la restauration sont les suivants :



Petit-déjeuner : 7h30 – 9h00

Déjeuner : 12h00 – 14h00

Dîner : 19h30 – 21h00

Aucune dérogation n'est possible.



Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

RÈGLEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée à Campus France.

RÈGLEMENT DES FRAIS DES SORTIES CULTURELLES

L'inscription aux activités et le règlement des frais correspondants se font au bureau des activités culturelles en espèces (en euros exclusivement).

ANNULATION ET DÉSISTEMENT

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, tous les frais seront facturés (formation, hébergement et restauration).

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Avant le début de la formation, les stagiaires recevront une confirmation de l'inscription et une fiche de renseignements concernant l'arrivée à Nantes, à remplir et à renvoyer.

ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, les stagiaires seront invités à remplir une évaluation concernant l'adéquation de la formation avec les objectifs décrits dans le programme ainsi que la qualité des animations.

CERTIFICAT DE STAGE

À l'issue de la formation, un certificat, reconnu par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère des affaires étrangères et du développement international, est délivré aux participants ; il mentionne l'intitulé et le nombre d'heures effectuées dans les modules, les ateliers et les conférences suivis.